

**INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
« SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF »**

Paris, le 15 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF ». A ce titre nous vous informons de la modification suivante apportée à votre FCP :

Changement de commissaire aux comptes de Fonds :

Depuis le 1er janvier 2026, le commissaire aux comptes de votre FCP, le cabinet Deloitte & Associés, est remplacé par le cabinet PWC.

Les autres frais et caractéristiques de votre Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour à compter du **23 juillet 2026**.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du FCP et notamment du DIC, disponibles sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com/>.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion